



Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE

Section de la Haute Loire

17, rue des moulins – BP351

43012 LE PUY EN VELAY CEDEX

fo.ddfip43@dgfip.finances.gouv.fr

Site local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/>

Compte rendu du Comité Social d'Administration Local (CSAL) du 26 mars 2024

À l'ordre du jour de ce Comité Social d'Administration Local (CSAL), la Direction avait inscrit à l'ordre du jour :

- 1 – Désignation du secrétaire de séance
- 2 – Approbation du PV du CSAL du 11/01/24 et du 22/01/24 (pour avis)
- 3 – Bilan exécution budgétaire 2023 et budget prévisionnel 2024 (pour information)
- 4 – Bilan de la campagne d'entretiens professionnels 2023 (pour information)
- 5 – Point sur les recrutements externes 2023 et perspectives 2024 (pour information)
- 6 – Présentation du plan local de transition environnementale et des plans d'action PDME Le Puy en Velay et Yssingeaux (pour information)
- 7 – Information sur le lancement de la campagne Prév'Action (pour information)
- 8 – Questions diverses

En préambule, les *représentants* **FO-DGFIP 43** ont lu la déclaration liminaire suivante :

«Monsieur le Président,

Que dire de plus si ce n'est que notre administration forte de son engagement profond et permanent, de son attachement au service public voit, depuis des années, réduire ses moyens aussi bien en termes d'effectifs que de budget.

Si la suppression d'emplois était une discipline olympique, nous serions assurés de remporter la médaille.

L'annonce d'une économie de 10 milliards d'euros dont 5 pour la seule fonction publique d'État interroge. Notre administration est devenue un réservoir d'inépuisables économies alors qu'elle est un service public républicain.

Désormais, le malaise est sous nos yeux et même l'observatoire interne laisse transparaître la perte de sens, et les inquiétudes des personnels. Et l'argumentation de la place au mérite n'est qu'une manière, en période de forte inflation, de mettre du leurre dans les épinards ! **FO-Fonction Publique** refuse la rémunération au mérite mais demande une revalorisation indiciaire pour un service fait. Il n'y a donc aucune notion de productivité ou de rentabilité. Les français veulent seulement un service de qualité. Logique mais cela ne justifie en rien l'attaque statutaire et quel paradoxe de la qualité sans les moyens. C'est bien la masse salariale des fonctionnaires qui est dans le collimateur! Pour **FO-DGFIP 43**, les annonces qui programment une année blanche sur les traitements en 2024 sont inacceptables et vont dégrader davantage encore le pouvoir d'achat et par conséquent la vie des agents.

Quant aux coupes supplémentaires dans les crédits budgétaires, elles compliquent encore la réalisation du service de mission publique. A cela s'ajoute la politique immobilière de l'État dont l'objectif serait la rénovation énergétique, mais il serait préférable de dire qu'il s'agit là encore de faire des économies sur le dos des agents sans tenir compte des risques psychologiques et professionnels qui en découlent. Cela alors que les agents, au prix de nombreuses dégradations de leurs conditions de travail, œuvrent tant bien que mal à maintenir la qualité du service rendu.

Budget, emploi, rémunération, sécurité doivent rester une priorité ; FO-DGFIP 43 souhaite ainsi vous alerter sur l'état des services et des agents et l'urgence à y répondre. »

1 – Désignation du secrétaire de séance

Le secrétaire désigné pour ce CSAL est un élu de la CGT.

2 – Approbation du PV du CSAL du 11/01/2024 et du 22/01/2024

Les deux procès verbaux ont été approuvés à l'unanimité.

3 – Bilan exécution budgétaire 2023 et budget prévisionnel 2024

Pour 2023, le montant de la DGF initiale en autorisation d'engagement (AE) est de 948 760 € et celui des crédits de paiements (CP) de 975 673 €. Le montant de fin de gestion est de 1 585 485 € en AE et de 1 572 110 € en CP. Le budget a bénéficié de crédits extérieurs pour l'installation du SAPF (382 076 €), le réseau de chaleur unique (RCU) de la DDFIP (88 373 €) et l'installation d'une alarme à Yssingaux.

Les tendances suivantes ont pu être notées :

- les dépenses immobilières ont connu une augmentation en raison de l'installation du SAPF, le raccordement au RCU, l'installation de la borne de recharge électrique ainsi qu'à la réparation de l'ascenseur de Terrasson,
- les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 29 % en raison de l'achat du mobilier du SAPF,
- les dépenses d'affranchissement sont en baisse de 21 % et celles des frais de transport ont été divisées par six.

Pour 2024, il est prévu un montant de la DGF initiale de 940 648 € (AE) et 986 206 € (CP). Toutefois, des abondements sont attendus pour financer les travaux de l'accueil du SIP du Puy, et pour l'installation d'alarme sur un site ou deux.

A compter de cette année, une seule révision budgétaire est prévue au 30/06/24, au lieu de deux auparavant, avec une mise à disposition des fonds en septembre 2024.

4 – Bilan de la campagne d'entretiens professionnels 2023

Pour 2023 (gestion 2022, 4 recours « autorité hiérarchique » ont été déposés (1A et 3 B) dont 3 dossiers ont fait l'objet d'un recours en national. **FO DGFIP 43** a dénoncé la lourdeur de la procédure et le fait qu'il n'y ait plus de CAP locale qui peut décourager bon nombre d'agents de faire un recours.

5 – Point sur les recrutements externes 2023 et perspectives 2024

Le recrutement de contractuels se fait sur autorisation de la Direction Générale, 8 ont été recrutés en 2023 pour des périodes d'un an ou de trois ans (3C – 5B).

A ce jour, pour 2024, le recrutement de deux contractuels en situation de handicap (1 C et 1 B) est en cours. Ils seront affectés au SGC du Puy en août 2024 et en mai 2025, après leur scolarité.

En 2023, deux apprenties ont été recrutées au sein de la direction.

Quant au service civique, aucun recrutement n'a pu être fait en 2023 faute de candidat. Pour 2024, deux autorisations de recrutement ont été accordées pour la campagne déclarative.

FO DGFIP 43 a rappelé son attachement au recrutement par concours.

6 – Présentation du plan local de transition environnementale et des plans d'action PDME Le Puy en Velay et Yssingeaux

La circulaire Plan Mobilité du 25 février 2020 expose les six axes de transition en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ceci dans le cadre d'objectifs et de moyens 2023-2027.

Dans un premier temps, une enquête a été réalisée auprès des agents du Puy et d'Yssingeaux. Les autres postes seront auditionnés plus tard.

Les mesures évoquées pour la DDFIP Haute-Loire consisteraient à modifier les déplacements domicile-travail et professionnels en développant d'autres moyens de locomotion (vélo, transport en commun, covoiturage...). Une réflexion devra également être portée sur les bâtiments (isolation, chauffage, ...).

7 – Information sur le lancement de la campagne Prév'Action (pour information)

En 2024, l'exercice d'évaluation des risques professionnels sera réalisé dans un nouvel outil Prév'Action en remplacement de l'application DUERPAP. Celui-ci sera prochainement présenté aux chefs de service.

8 – Questions diverses

- Accueil déplacé de Terrasson vers la DDFIP

Afin de ne pas pénaliser les agents qui se déplacent rue des Moulins, il a été trouvé un accord avec la direction, à savoir pointer en arrivant et en partant le soir du SIP.

- L'équipe d'accueil :

Un turn over est à envisager. La question du rattachement fonctionnel a été une nouvelle fois posée.

- Un bilan des arrêts maladie a été demandé ; il sera présenté lors du prochain CSAL FS.

- Le marché ménage doit être revu fin 2024

- Téléphonie : le problème lié au message d'accueil téléphonique est en cours d'analyse.

Les représentants FO-DGFIP 43 : David AMACHANTOUX, Nathalie PORTAL, Karine VEYSSEYRE

Bulletin d'adhésion FO DGFIP 43 :

NOM : Prénom :

Numéro DGFIP :

Poste : Quotité de temps de travail : (au 01/01/2024)

Grade : Échelon (1) : Indice (1) :

Montant de la cotisation 2024 :€

Payable en une fois (2) (chèque ci-joint à l'ordre de FO- DGFIP Haute-Loire)

Payable en plusieurs fois (2) (3) (chèques ci-joint)

À adresser à Karine VEYSSEYRE (Trésorerie Hospitalière) ou à Claire GRANGÉ (DDFIP Service Fiscalité 17 rue des Moulins BP 351 43012 LE PUY EN VELAY)

(1) renseigner toutes les lignes

(2) rayer la mention inutile

(3) indiquer le nombre souhaité